



N° 204

Le 20 octobre 1993

LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA PARTICIPATION DE NOUVEAUX PAYS POUR ASSURER LA MISE EN OEUVRE DES SANCTIONS IMPOSÉES À L'ENCONTRE D'HAÏTI

Le ministre des Affaires extérieures, M. Perrin Beatty, a accueilli avec satisfaction aujourd'hui la participation d'un nombre accru de pays au blocus naval exercé par les Nations Unies pour assurer la mise en oeuvre des sanctions imposées à l'encontre d'Haïti.

«Je suis heureux que d'autres membres de la communauté internationale apportent ainsi une contribution pratique aux efforts déployés par l'ONU pour veiller à l'application des sanctions qui visent à rétablir la démocratie en Haïti. Les autorités militaires haïtiennes, de même que les groupes civils qui les soutiennent, doivent reconnaître que la communauté internationale est à la fois unie et déterminée dans son action», a indiqué M. Beatty.

Deux pays, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, ont accepté de se joindre au Canada, à la France et aux États-Unis pour faire respecter l'embargo sur les expéditions de pétrole et d'armements, décrété par les Nations Unies.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874